

À Saint - Denis, le Lundi 07 Avril 2025

Aux Correspondants, Présidents, Dirigeants,
Entraîneurs, Parents et Jeunes joueurs et joueuses.

OBJET : Regroupement Départemental Jeunes de Développement

Madame, Monsieur,

Le Comité Départemental de Tennis de Table de la Seine - Saint - Denis vous informe, dans le cadre de sa politique de développement et d'aide aux clubs, qu'il va continuer à organiser des regroupements pour les jeunes garçons et filles né(e)s entre 2014 et 2017 (P / B1 / B2) afin de les aider dans leur formation.

Le Comité a mis en place une structure d'entraînement et de soutien des jeunes pongistes Séquano-Dionysiens afin de leur permettre de poursuivre plus efficacement leur aventure sportive. En aucun cas, ces séances d'entraînement remplacent celles dispensées au club, cela représente un volume supplémentaire, et si votre enfant s'entraîne déjà dans son club, cela lui permettra d'avoir une séance supplémentaire.

Le but est d'offrir des conditions d'entraînement optimales pour nos futurs talents.

Les objectifs de ce regroupement sont :

- D'aider à la progression des jeunes joueurs en augmentant le volume et la qualité de l'entraînement.
- De faire découvrir l'entraînement au plus jeunes.

Ce regroupement est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés FFTT (loisirs ou compétitions) en Seine - Saint - Denis et aucune participation financière n'est demandée.

Cette action sera menée en collaboration avec les clubs et encadrée par des entraîneurs professionnels et/ou en formation, sous le contrôle du Comité Départemental du 93 de TT.

Dates :

DIMANCHE 1^{er} DÉCEMBRE 2024 de 10h00 à 17h00 à SAINT-DENIS (au Gymnase La Raquette, 9 Avenue Roger Sémat, 93200)

SAMEDI 08 FÉVRIER 2025 de 14h00 à 19h00 à SAINT-DENIS (au Gymnase La Raquette, 9 Avenue Roger Sémat, 93200)

SAMEDI 03 MAI 2025 de 14h00 à 19h00 à SAINT-DENIS (au Gymnase La Raquette, 9 Avenue Roger Sémat, 93200)

Horaires de ces regroupements : de 14h00 à 19h00 le Samedi et de 10h00 à 17h00 le Dimanche :

Formule de la journée du Samedi ou du Dimanche (en fonction de l'organisation) :

- | | |
|------------------------------------|------------------------------------|
| - 14h00/14h15 : accueil des jeunes | - 10h00/10h15 : accueil des jeunes |
| - 14h15/16h15 : entraînement | - 10h15/12h15 : entraînement |
| - 16h15/17h00 : pause goûter | - 12h15/13h30 : pause repas |
| - 17h00/19h00 : entraînement | - 13h30/17h00 : entraînement |

Les goûters et les repas ne seront pas pris en charge par le Comité.

- **Les jeunes devront donc prévoir un goûter et/ou un repas. ET NE PAS OUBLIER le matériel de Tennis de Table (raquette, short, tee-shirt, chaussures spécifiques, une serviette, une bouteille d'eau ou gourde, ...).**

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter M^r Ahmed ZEGLI au 01.48.31.83.22 (de 10h00 à 17h00).

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments sportifs les meilleurs.

Vous trouverez ci-joint le bordereau d'inscription pour le Regroupement Départemental Jeunes de Développement, qui peut être photocopié pour plusieurs inscriptions.

Ce bordereau est à donner sur place.

Le Responsable Départemental
Ahmed ZEGLI

Document à retourner par courrier ou par @mail
au plus tard le Mercredi 20 Novembre 2024
 par courrier : à F.F.T.T. - **CD93TT**,
 1 - 3 Rue de la Poterie, 93200 SAINT - DENIS.
 ou par @mail : fft.ssd@wanadoo.fr.

FEUILLE D'INSCRIPTION

Club :

NOM :

Prénom :

Sexe :

Date de Naissance : **Catégorie :**

Classement et Points :

N° de Licence :

Adresse :

Code Postal : **Ville :**

N° de Téléphone (Domicile et Portable) :

@mail :

Je confirme ma participation au Regroupement Départemental Jeunes de Développement : (* : rayer la mention inutile)

~~DIMANCHE 1^{er} DÉCEMBRE 2024 de 10h00 à 17h00 à SAINT-DENIS~~ **~~OUI*~~** **~~NON*~~**

SAMEDI 08 FÉVRIER 2025 de 14h00 à 19h00 à SAINT-DENIS **OUI*** **NON***

SAMEDI 03 MAI 2025 de 14h00 à 19h00 à SAINT-DENIS **OUI*** **NON***

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), M

Adresse :

Code Postal : Ville :

Père, Mère, déclare autoriser **mon enfant** (NOM et Prénom).....

à participer aux Regroupement Départemental de Développement Jeunes organisé par le Comité Départemental du 93 T.T., et j'autorise le CD93TT à photographier mon fils ou ma fille à publier les clichés dans les supports de communication : dans notre bulletin départemental, sur le site internet : www.cd93tt.fr et sur la page Facebook du département : <https://www.facebook.com/Cd93tt>.

J'autorise les responsables à faire donner tout soin urgent et à faire pratiquer toute intervention chirurgicale urgente à mon enfant en cas de nécessité constatée par un médecin.

À.....le.....

Faire précéder la signature de la mention "lu et approuvé"

Signature :

Le Comité Départemental du 93 de T.T. organise des

Regroupements Départementaux Jeunes de Développement Poussins et Benjamins Garçons et Filles

Nous invitons tous les jeunes de -11 ans né(e)s en 2014, 2015, 2016 et 2017,
licencié(e)s LOISIRS ou COMPÉTITIONS de tous les clubs
de la SEINE - SAINT - DENIS à VENIR NOMBREUX
et à PARTICIPER GRATUITEMENT à ces REGROUPEMENTS.

DATES et LIEUX :

DIMANCHE 1^{er} DÉCEMBRE 2024 de 10h00 à 17h00 à SAINT-DENIS
(au Gymnase La Raquette, 9 Avenue Roger Sémat, 93200 Saint-Denis)

SAMEDI 08 FÉVRIER 2025 de 14h00 à 19h00 à SAINT-DENIS
(au Gymnase La Raquette, 9 Avenue Roger Sémat, 93200 Saint-Denis)

SAMEDI 03 MAI 2025 de 14h00 à 19h00 à SAINT-DENIS
(au Gymnase La Raquette, 9 Avenue Roger Sémat, 93200 Saint-Denis)

Horaires de ces regroupements : de 14h00 à 19h00 le Samedi et de 10h00 à 17h00 le Dimanche :

Formule de la journée du Samedi ou du Dimanche (en fonction de l'organisation) :

- | | |
|------------------------------------|------------------------------------|
| - 14h00/14h15 : accueil des jeunes | - 10h00/10h15 : accueil des jeunes |
| - 14h15/16h15 : entraînement | - 10h15/12h15 : entraînement |
| - 16h15/17h00 : pause goûter | - 12h15/13h30 : pause repas |
| - 17h00/19h00 : entraînement | - 13h30/17h00 : entraînement |

Cette action sera menée en collaboration avec les clubs et encadrée par des entraîneurs professionnels et/ou en formation, sous le contrôle du Comité Départemental du 93 de TT.

Les goûters et les repas ne seront pas pris en charge par le Comité.

Les jeunes devront donc prévoir un goûter et/ou un repas. ET NE PAS OUBLIER le matériel de Tennis de Table (raquette, short, tee-shirt, chaussures spécifiques, une serviette, une bouteille d'eau ou gourde, ...).